



<u>Dépôt de dossier COMPLET*</u>: <u>UNIQUEMENT</u> sur RDV via le site <u>https://rendezvousonline.fr</u>

/!\ Le demandeur est OBLIGATOIREMENT présent même s'il est mineur /!\

*/!\ Lors du rendez-vous de dépôt de dossier, il est OBLIGATOIRE de présenter un dossier COMPLET avec l'ensemble des pièces justificatives CONFORMES. Face à une augmentation des incivilités, tout dossier INCOMPLET sera REFUSÉ et le rendez-vous sera ANNULÉ.

Retrait des titres : UNIQUEMENT sur RDV

	CNI	PASSEPORT	
	PIECES A FOURNIR AU DEPOT DU DOSSIER		
1 ^{ère} demande ou	- Formulaire de demande de CERFA à retirer en mairie. Compléter entièrement la		
renouvellement	première page à <u>l'encre noire</u> , en <u>majuscules</u> et <u>avec les accents</u> !		
	<u>OU</u> pré-demande en ligne imprimée sur le site <u>https://passeport.ants.gouv.fr</u>		
	- Passeport ou CNI en cours de validité <u>OU</u> copie intégrale d'acte de naissance (1) d - 3 mois		
	- 2 photos d'identité récentes et conformes (-6 mois) : la tête dégagée et droite, le regard devant et sans lunettes, la bouche fermée et sans sourire		
	- 1 justificatif de domicile au nom du demandeur (pour les majeurs) <u>OU</u> au nom du parent qui accompagne l'enfant mineur (facture d'électricité, eau, téléphone, taxe d'habitation ou avis d'imposition) de -1 an		
		- Timbre fiscal : achat en librairie/tabac	
		ou sur le site https://timbre.impots.gouv.fr	
		- Adultes : 86 €	
		- Mineur + de 15 ans : 42 €	
		- Mineur - de 15 ans : 17 €	

Renouvellement /!\ VERIFIER la date de validité : si la CNI est délivrée à partir du 2/01/2004 pour une personne majeure, elle est prolongée de 5 ans. Il est donc inutile de la renouveler sauf en cas de : - Déménagement - Changement d'état civil - Voyage à l'étranger. Il faut donc justifier la demande par une attestation sur l'honneur précisant les dates et lieu du voyage ou un bon de réservation.

la-dematerialisation si c'est le cas, il n'y a pas besoin de la copie mais apporter le livret de famille

	CNI	PASSEPORT	
Perte / Vol	- Déclaration de perte complétée CERFA 14011*02		
	- Si vol : déclaration faite en gendarmerie		
	- Timbre fiscal de 25 € acheté en		
	librairie/tabac ou sur le site		
	https://timbre.impots.gouv.fr		
Mineurs	CNI de l'autorité parentale (personne accompagnante)		
Garde partagée	- Séparation sans jugement : attestation des parents mentionnant le mode de garde		
	- Séparation avec jugement : apporter le jugement		
	- 1 Justificatif de domicile des deux parents (facture d'électricité, eau, téléphone, taxe d'habitation ou avis d'imposition) de- 1 an		
	- CNI du parent présent <u>ET</u>	photocopie du parent absent au RDV	
Majeur hébergé	- 1 Justificatif de domicile au nom de l'hébergeur (facture d'électricité, eau,		
	téléphone, taxe d'habitation ou avis d'imposition) de - 1 an		
	- 1 Photocopie CNI recto/verso en cours de validité de l'hébergeur		
	- 1 Attestation sur l'honneur rédigée par l'hébergeur précisant l'hébergement depuis plus de 3 mois		
Mariage	- Copie de l'act	te de mariage de - 3 mois	
Divorce	- Jugement de divorce		
Etrangers	- Justificatif de nationalité française		

	INFORMATIONS A SAVOIR Majeur : présence OBLIGATOIRE du demandeur		
Retrait /!\ SUR RDV /!\			
	Mineur : par l'autorité parentale (présence du mineur non obligatoire)	Mineur : par l'autorité parentale (présence du mineur OBLIGATOIRE à partir de 12 ans)	
Durée de validité	Majeur : 15 ans Mineur : 10 ans	Majeur : 10 ans Mineur : 5 ans	
Période de retrait	Le retrait se fait dans 1 délai maximum de 3 mois, au-delà le document sera détruit		